



PARC D'ESTÉREL

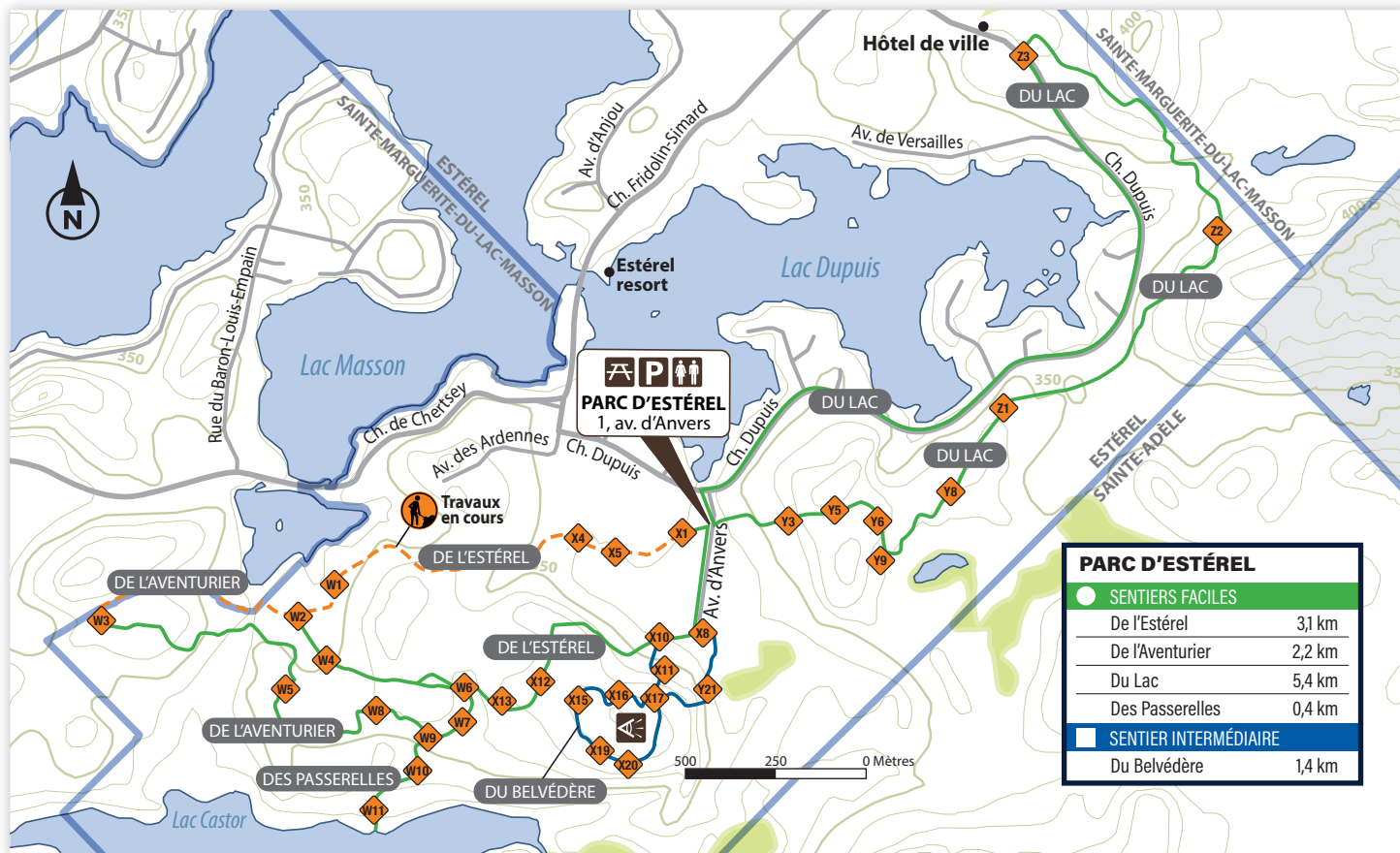


Carte de randonnée présentée par :



**MRC des
Pays-d'en-Haut**

Le port des raquettes est obligatoire en hiver. Prendre note que les sentiers de raquettes sont différents des sentiers de randonnée l'été.



Merci aux propriétaires des terrains de nous permettre l'accès à leurs propriétés. Nous prions les usagers de rester courtois en tout temps et de circuler dans les sentiers balisés seulement.

Travaux en cours - été 2025. La ville d'Estérel travaille sur un sentier polyvalent qui permettra de relier le bâtiment d'accueil du parc d'Estérel jusqu'au noyau villageois de la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson. Ce sentier d'une longueur de 2,1 km est une des phases du projet du Corridor Lac-Masson, qui reliera à terme Estérel et Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson au parc linéaire Le P'tit Train du Nord.